



EXTRAIT  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

3<sup>ème</sup> séance du mardi 8 octobre 2019

Présidence de M<sup>me</sup> Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport-préavis N° 2018/23 de la Municipalité, du 31 mai 2018 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'approuver le rapport-préavis N° « Marchés, terrasses, manifestations » ;
2. d'adopter ce rapport-préavis pour valoir réponse de la Municipalité aux postulats :
  - a) de M<sup>me</sup> Elisabeth Müller « Faire son marché en sortant du travail » ;
  - b) de M<sup>me</sup> Anne-Françoise Decollogny « Le marché se meurt ? Vive le marché ! » ;
  - c) de M. Laurent Guidetti « Pour une reconquête de l'espace public, des « festivals de rue » lausannois » ;
  - d) de M. Henri Klunge et consorts « Occupons l'espace public, faisons des terrasses » ;
  - e) de M. Benoît Gaillard « Lausanne, ses terrasses animées, ses parcs conviviaux ! ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi huit octobre deux mil dix-neuf.

La présidente :



Le secrétaire :